

Point de vue

Daniel A. Denis, président, Chambre de commerce de Québec

LE SOLEIL, LUNDI 22 OCT. 2007 PAGE 24

Le train n'ira pas plus vite

Nos craintes se sont malheureusement matérialisées dans l'annonce du ministre Cannon : les investissements accordés au transport ferroviaire ne relèvent essentiellement que du cosmétique. Bien sûr, les équipements étaient désuets, mais il n'en demeure pas moins que le ministre n'a pas osé prendre le virage moderne, écologique et performant qu'espérait la région de Québec, celui du train rapide. Les wagons seront plus confortables, certes, mais le train n'ira pas plus vite, la fréquence des liaisons ne sera pas augmentée et la fiabilité ne sera pas accrue. Qu'y gagne-t-on en bout de ligne?

Économiquement, depuis quelques années, la région de Québec tire son épingle du jeu de façon remarquable. Elle doit ses performances à ses efforts de diversification économique, mais aussi à la vision dont ont fait preuve ses élus et décideurs. L'accessibilité de la région est évidemment au cœur des décisions économiques qui ont favorisé son essor. Les meilleurs exemples sont cer-

tainement la modernisation des installations aéroportuaires, en lien avec l'amélioration de sa desserte aérienne, ainsi que la construction d'un terminal de croisière au port de Québec pour en faire un port d'embarquement-débarquement.

À Québec, notre vision du développement économique est maintenant bien campée sur la base d'un projet de train rapide par la Rive-Nord de capitale à capitale, c'est-à-dire Québec-Ottawa. Un projet mobilisateur qui propose également, dans un avenir plus ou moins lointain, l'électrification d'une partie du parcours. Les avantages sont considérables.

À l'heure actuelle, 87 % des voyages Québec-Montréal se font par voie autoroutière, ce qui implique des coûts d'entretien astronomiques sur un réseau surchargé et désuet. Non seulement le train rapide représente-t-il une alternative environnementale au transport routier, mais il permet également de réduire la durée du parcours, sans compter le gain de productivité

qu'il entraîne notamment chez les gens d'affaires qui peuvent ainsi vaquer à leurs obligations professionnelles dans des équipements modernes et fiables.

Nous sommes rendus là! Le projet de train rapide fait consensus auprès des gens d'affaires et principaux acteurs du développement régional, même nos élus municipaux et provinciaux se sont commis sur le sujet. Jusqu'à présent, le ministre Cannon a choisi de faire la sourde oreille devant cet appel.

Dans une vision de développement durable et d'une croissance économique indispensable au maintien de notre compétitivité à l'échelle mondiale, nous devons nous doter d'infrastructures de transport modernes et performantes. Mobilisons-nous de façon organisée, joignons nos voix pour faire entendre raison au ministre Cannon! La Chambre de commerce de Québec en prend le leadership. Notre région a besoin de ce précieux outil de croissance économique qu'est la liaison ferroviaire rapide entre les grands centres.